



Centrale des syndicats du Québec

Bureau de la présidence

Centralisons
nos forces

Montréal, le 7 décembre 2020

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Par courriel justin.trudeau@parl.gc.ca

Objet : Position au Conseil des ADPIC de l'OMC du 10 décembre 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous écris au nom de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) pour demander instamment à votre gouvernement de soutenir activement la proposition de l'Inde, de l'Afrique du Sud, du Kenya, d'Eswatini, du Pakistan et du Mozambique pour une dérogation à certaines dispositions de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) pour la prévention, le contrôle et le traitement de la COVID-19.

Nos membres ont assuré sans relâche des services publics vitaux tout au long de la pandémie. Et nous craignons que les pouvoirs monopolistiques conférés aux sociétés pharmaceutiques par l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les ADPIC ne permettent aux entreprises de réaliser des profits extravagants, alors que les travailleuses, les travailleurs et le public ont fait des efforts et des sacrifices, travaillant sans relâche et parfois dans des circonstances extrêmement difficiles, pour nous permettre de surmonter la crise.

Sans cette dérogation, les entreprises pharmaceutiques pourront empêcher d'autres fabricants de produire des vaccins et des médicaments traitant la COVID-19, ce qui entravera l'augmentation de la production. Les règles de l'OMC garantissent aux grandes entreprises pharmaceutiques le monopole du marché et le pouvoir de dicter les prix même aux gouvernements, accaparant les finances publiques nécessaires à une reprise saine.

lacsq.org

Par la déclaration de Doha sur la santé publique, les gouvernements ont reconnu que des facilités peuvent être utilisées en cas de crise grave de la santé publique. La pandémie de COVID-19 représente la plus grave crise de santé publique et économique de notre vie et le monde ne prospérera pas tant que nous n'aurons pas éradiqué le virus. Les assouplissements contenus dans l'accord sur les ADPIC seront insuffisants si tous les gouvernements n'acceptent pas la dérogation.

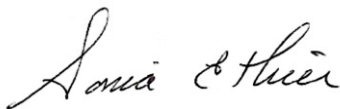
Lors de la dernière réunion du Conseil des ADPIC, le 20 novembre, les partisans de la dérogation ont répondu aux préoccupations soulevées par leurs opposants. Le principal souci semble être que les innovations pharmaceutiques ne peuvent avoir lieu sans l'incitation à des profits élevés par le biais du monopole de la propriété intellectuelle. Il existe toute une série de moyens de couvrir les coûts de développement. Plus important encore, les incitations aux profits créent des résultats pervers en matière de santé publique, permettent de pratiquer des prix abusifs et excluent les pays à faible revenu.

La dérogation est soutenue par l'Organisation mondiale de la santé, les experts des droits de l'Homme des Nations unies, UNITAID et l'ONUSIDA. Je vous invite à prendre connaissance des préoccupations qu'ils ont soulevées au sujet de l'approche actuelle de l'accès aux vaccins soumise aux lois du marché. Nous vous demandons de faire preuve d'un engagement envers la solidarité mondiale en soutenant ouvertement la proposition de dérogation liée à la COVID-19 et en rendant permanente la dérogation aux obligations des ADPIC pour les pays les moins avancés.

J'espère que notre position sera partagée avec la délégation officielle à la réunion du Conseil des ADPIC prévue pour le 10 décembre 2020. Nous serions heureux de discuter plus avant de cette question avec vous ou votre ministère à votre convenance.

Vous remerciant de l'attention portée à la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



Sonia Ethier

c. c. Monsieur François-Philippe Champagne, ministre des Affaires étrangères
Madame Patty Hajdu, ministre de la Santé